

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



**23 janvier 2024**

**N° 21**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

## SOMMAIRE

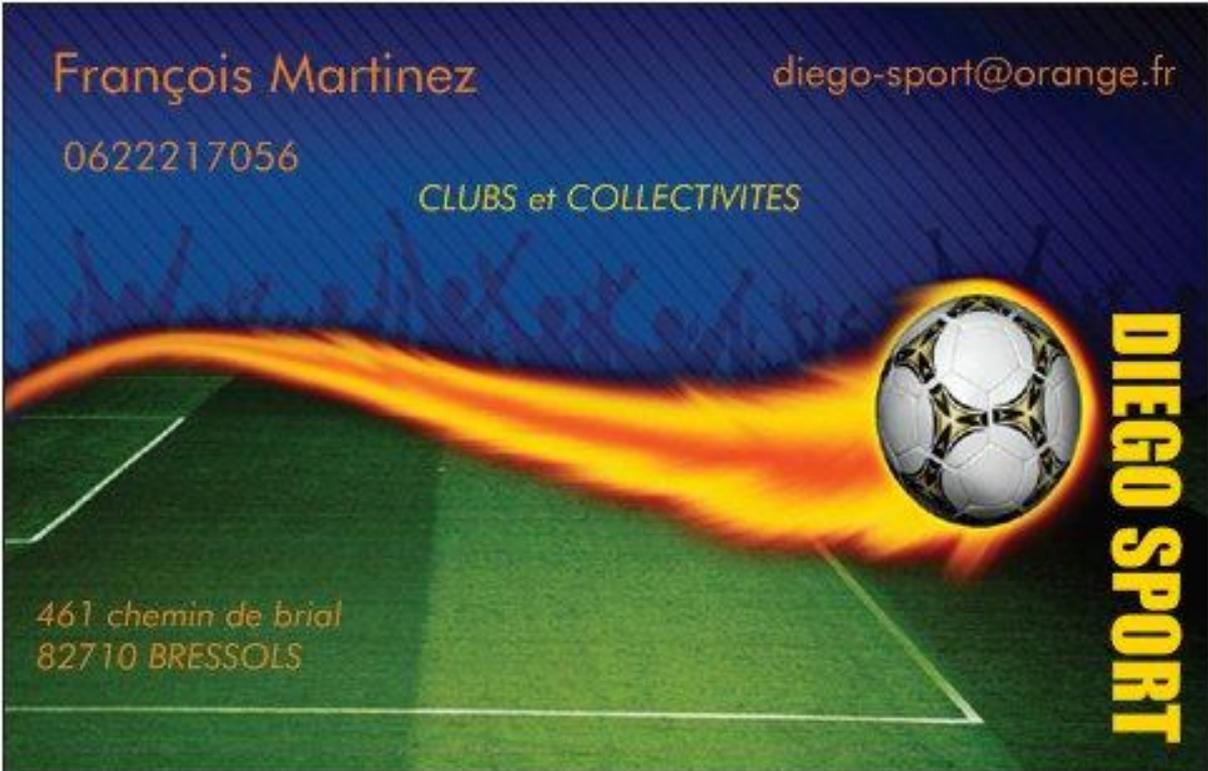


- Réunion de la Commission,
- Carnet noir,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats semaine 3,
- Sportivité semaine 3,
- Sanction,
- Rectificatif litige,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 5 à 8,
- Infos Coupe Delaune.

**SAISON 2023 - 2024**

**OFFICIEL DU FOOTBALL**

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez  
0622217056  
diego-sport@orange.fr  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 22 janvier 2024.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## CARNET NOIR

Chers licenciés,

Nous tenons à vous annoncer une nouvelle douloureuse. L'ATHLETICO TOLOSA a vécu un drame lors du match contre IO TEAM : son joueur, Stéphane TRINQUE, a fait un malaise cardiaque sur le terrain. Pris en charge par les services de secours, il n'a finalement pas pu être réanimé.

C'est un choc pour nous tous. Nous tenons à témoigner tout notre soutien aux joueurs et au club de l'ATHLETICO TOLOSA, ainsi qu'à sa famille.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS

③ Pour accéder au memento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

## **② DEMANDE DE LICENCE**

Voir plus bas au chapitre "**INFORMATION LICENCES**" la procédure à suivre pour le dépôt de vos licences. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du comité pour vous aider dans cette procédure.

## **③ DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

## **④ TARIFS**

☞ Tarifs des licences :

Adulte avec assurance (né en 2005 et avant) : **41.00 €**

Jeune avec assurance (né en 2006 et après) : **34.50 €**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

## **⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## **⑥ REDACTION FEUILLES DE MATCH**

**Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée.** Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

① La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

② Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi**

**midi.** Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

③ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que **les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

D'autre part, le **gardien de but** (quelque soit son numéro de maillot), **doit être inscrit sur la première ligne**.

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

### **⑦ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

**Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

① Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **⑧ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

## **9 COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS**

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le **lundi qui suit la rencontre, avant midi.**

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

## **10 ATTESTATION MEDICALE OU CERTIFICAT MEDICAL**

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces attestations médicales ou certificats médicaux vis à vis de la nouvelle législation en vigueur cette saison.

**Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.**

## **11 PRECISIONS REGLEMENT**

### **RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

### **LES BALLONS:**

#### **Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :**

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement :**

**ART 14 - § D** : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

### **RAPPORT SUITE A EXCLUSION:**

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de

Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur** (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport**.

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

L'envoi de **rapport par courrier électronique** ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la " **boîte mail du joueur sanctionné** ".

### **① ② PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **1/4 des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

### **① ③ QUALIFICATIONS JOUEURS**

Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00 et jusqu'à 20h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS à la date du match**, faute de quoi, les joueurs ne seront pas en règle pour participer.

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

**Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**

### **① ④ REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et être **scannée et envoyée en**

**pièce jointe.** La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### **① ⑤ FORFAITS**

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : [commissionfoot11@31.fsgt.org](mailto:commissionfoot11@31.fsgt.org).**

Si le **forfait est décidé le jour du match**, avertissez-nous par téléphone : Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.

## **INFORMATION LICENCES**



**VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 JANVIER POUR FAIRE VOS DEMANDES DE LICENCE.**

Avec le nouveau mode de fonctionnement mis en place par la Fédération pour les demandes de licences et après quelques semaines d'adaptation, voici pour cette saison, la procédure à suivre pour le dépôt de vos licences :

- 1) Connexion au site <https://extranet.fsgt.org/auth/login> avec vos identifiants et **dépôt de vos licences avec photo du joueur obligatoire.**
- 2) Fournir le **bon de commande** et la **liste des licences déposées**, accompagné du règlement (chèque ou avis de virement) à remettre à la commission.
- 3) Fourniture **d'un carton blanc** avec photo + copie pièce d'identité collée au dos pour **tout nouveau joueur** (ou ancien joueur pour lequel le carton aurait été égaré ou détruit => voir notification sur bulletin)

**La qualification des joueurs est immédiate si le dossier déposé et validé par la commission est complet.**

Dans un deuxième temps,

- 4) **Impression et validation** de la **licence/carte** des joueurs en format A4 **par la commission** (date de disponibilité à voir sur tableau ci-dessous). **ATTENTION toute licence/carte sans photo du joueur ne sera pas validée par la commission, ni acceptée par les arbitres.**

(Vu le format et afin de faciliter la présentation de ces licences aux arbitres pour le contrôle lors des rencontres, vous pourrez les classer dans un "protège document").



**A compter de la DATE DE DISPONIBILITE DE VOTRE LOT DE LICENCES/CARTES** (suivant parution au Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN (1) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 4 SEMAINES)** pour les venir les récupérer à la commission.

Passé cette date, les joueurs concernés par les **LICENCES NON RETIREES** seront **AUTOMATIQUÉMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (Amendes ou match perdu par club).



**Depuis le 1<sup>er</sup> décembre vous devez présenter aux arbitres la nouvelle carte licence avec la photo du joueur et validée par la commission (tampon), et inscrire sur la FDM les nouveaux numéros de licence.**

**Dorénavant nous allons appliquer les amendes pour toute licence manquante !!!!**

**Concernant les "Cartons blancs" manquants ou incomplets (date de disqualifications donnée ci-dessous) le match sera donné perdant à l'équipe faisant participer le (les) joueur (s) concerné(és) et ceci est valable même pour les nouvelles équipes.**



**POUR REGULARISATION DOSSIER (URGENT)**

**(A régulariser impérativement avant date notée)**

<b>FREESCALE</b>	Manque copie pièce d'identité sur carton blanc du joueur <b>HERISSON Aymeric (AZF F7)</b> Autorisations du club F7 => OK <b>Disqualification du joueur depuis le 08/01/2024</b>
------------------	---



## DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

(A régulariser impérativement avant date notée)

<b>FREESCALE</b>	Manque carton blanc du joueur <b>VINEL Fabien</b> (Partizan Tolosa F7) Autorisations du club F7 => OK <b>Disqualification du joueur depuis le 04/12/2023</b>
<b>INTERNAT FC</b>	Manque carton blanc du joueur <b>ROLLIN Gautier</b> <b>Disqualification du joueur depuis le 04/12/2023</b>



## SUIVI ETAT DES LICENCES/CARTES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE LICENCE/CARTE IMPRIMEES VALIDEES (NOMBRE)	MOTIF NON VALIDATION LICENCE/CARTE (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
ALTRAN FOOT	18/12 (1) - F7	-	25/01 (1)	22/01
ASC CNES	15/01 (1)	-	18/01 (1)	12/02
CHIPIRONS O.	18/12 (1) - F7	-		22/01
ASFP LUSITANOS	29/01 (4)	-		26/02
FREESCALE	18/12 (2) - F7	-		22/01
INTERNAT FC	20/11 (1)	Manque photo (1)		18/12
SHADOCKS DE SEILH	15/01 (2)	-		12/02
AS MATRA	29/01 (2)	-		26/02
NIMBA OT	18/12 (3)	-		22/01
PASPORT	15/01 (2)	-		12/02
SB FC LAUNAGUET	15/01 (2)	-		12/02
ATHLETICO TOLOSA	03/01 (1)	-		05/02
TOULOUSE SA	15/01 (1)	-	24/01 (1)	12/02

02/10 (18)	Licence/Carte disponibles validées ou non validées (photos manquantes) par la commission et Licence/Carte non retirés par club
02/10 (18)	Licence/Carte validées par Commission et récupérées par club
02/10 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 1 semaine avant disqualification Joueurs
30/09	Date limite pour retrait lot de Licence/Carte
30/09	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission (06 37 29 61 49).

# RESULTATS

## SEMAINE 3 DU 15/01/2024 AU 19/01/2024

### *Coupe Occitane : 1/4 de finale*

USEMA COLOMIERS	3	-	2	AS MATRA	
MECAP FC	0	-	3	ATHLETICO TOLOSA B	
ALTRAN FOOT	4	-	2	TOULOUSE SA	
INTERNAT FC	2	-	2	CHIPIRONS OL	☎
Tirs au but	5	-	4		

## RATTRAPAGES

### *Division : Promotion Excellence – Journée 1 aller (remis du 29/09)*

AGATE FC		<b>Remis</b>		LABEGE INTER FC	🚫
----------	--	--------------	--	-----------------	---

### *Division : Honneur – Journée 5 aller (remis du 29/09)*

IO TEAM		<b>A rejouer</b>		ATHLETICO TOLOSA A	🚫
---------	--	------------------	--	--------------------	---

### *Division : Honneur – Journée 6 aller (remis du 07/12)*

NIMBA OT		<b>Remis</b>		AS DRT	☔
----------	--	--------------	--	--------	---

### *Division : Honneur – Journée 7 aller (remis du 13/12)*

ASFP LUSITANOS		<b>Remis</b>		SB FC LAUNAGUET	☔
----------------	--	--------------	--	-----------------	---

### *Division : Promotion – Journée 4 aller (remis du 13/11)*

AS SAINT-LOUP-CAMMAS		<b>Remis</b>		SOPRA STERIA FOOT	☔
----------------------	--	--------------	--	-------------------	---

### *Division : Promotion – Journée 5 aller (remis du 29/11)*

LES VIEILLES CANAILLES	5	-	1	ASCA	
------------------------	---	---	---	------	--

### *Division : Promotion – Journée 6 aller (remis du 04/12)*

AS EVOTEC	1	-	3	CONFLUENT LP	
-----------	---	---	---	--------------	--

## MATCH DE PRESELECTION

FORZA VIOLA FC	1	-	3	SELECTION FSGT31	
----------------	---	---	---	------------------	--

Non communication téléphonique du résultat	☎	Feuille de match non parvenue	📖
Forfait	F	Litige	⚖
Terrain impraticable	☔	Panne d'éclairage	📺
Décision Commission	🚫	Demande club	🎁

**Rappel Semaine 2 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 3

**TROIS** sorties temporaires, **DEUX** avertissements et **UNE** exclusion pour **SIX** rencontres arbitrées.

## SANCTION

Rencontre INTERNAT FC / CHIPIRONS OL du 17/01/2024 - Coupe Occitane - 1/4 de Finale :

Pour "*FAUTE DERNIER DEFENSEUR*" - EXCLUSION -  
(**ART 32 - §C - a**),

AIT ALI Samir, licence n° 0387154, capitaine (CHIPIRONS OL)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique à compter du 22/01/2024.

## RECTIFICATIF LITIGE

Rencontre MECAP FC / LABEGE INTER FC du 08/01/2024 - Coupe de la Haute Garonne - Henri Crespin - 1<sup>er</sup> Tour :

Une erreur s'est glissée dans le bulletin n°20.

Le joueur incriminé ayant purgé sa suspension la semaine 51, le club LABEGE INTER FC est rétabli dans ses droits, ainsi que les joueurs concernés dans le dernier bulletin.

## RECTIFICATIF CALENDRIER



**Pour différentes raisons, la semaine 6 est en grande partie modifiée. La programmation de ce bulletin annule celle du n°20.**

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

**ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) :** Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

**ASCA : Beaupuy (Hb) :** Stade Fernando Mena - rue du stade.

**ASC CNES : Ramonville(Hb) :** Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

**FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse :** 118 route de Narbonne.

**CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) :** Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

**USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) :** Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

**CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) :** stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

**INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) :** Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

**LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) :** route de Pompertuzat - Deyme.

**SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) :** Stade municipal - chemin de la Palanque ou allée des sports.

**ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

**AS MATRA : Balma (Hb) :** Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

**MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) :** Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

**SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) :** Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

**SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

**ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas :** 62 chemin de Pontous.(indisponible jusqu'en décembre)

**ST LOUP CAMMAS : St Genies Bellevue Hb :** 5 chemin de l'Enguille (**terrain jusqu'en décembre**)

**TERRAINS TOULOUSAINS :** Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.

### **SEMAINE 5 DU 29/01/2024 AU 02/02/2024**

#### ***Division : Honneur - Journée 10 retour***

FC BALEC	FREESCALE	Sordelo Hb	Me 31/01	19h45
ASFP LUSITANOS	AS DRT	St Alban Coudon Hb	Me 31/01	20h30
SB FC LAUNAGUET	NIMBA OT	Launaguet Hb	Lu 29/01	20h00
<b>INTERNAT FC</b>	<b>ATHLETICO TOLOSA A</b>	<b>Remis</b>		
<b>Exempt :</b>	<b>IO TEAM</b>			

**Division : Promotion - Journée 10 retour**

CHU TOULOUSE FC	SOPRA STERIA FOOT	<b>A définir</b>		
ASCA	CHIPIRONS OL	Beaupuy Hb	Me 31/01	20h15
AS ST LOUP CAMMAS	AS EVOTEC	St Loup Cammas Hb	Je 01/02	20h15
VIEILLES CANAILLES	CONFLUENT L.P.	Lardenne Synthé	Me 31/01	19h45

Exempt : AS MATRA 2

**Coupe de la Ligue : Poule 1 - Journée 3**

SHADOCKS DE SEILH	SAINT-ALBAN	Seilh Synthé	Ve 02/02	20h45
PASPORT	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo Hb	Je 01/02	19h45

**Coupe de la Ligue : Poule 2 - Journée 3**

FORZA VIOLA FC	AJ SAINT EXUPERY	Stadium B.Taton Syn	Je 01/02	20h30
ALTRAN FOOT	FC CANTOU'LOUSAIN	Blagnac Baradels Syn	Je 01/02	21h00

**Coupe de la Ligue : Poule 3 - Journée 3**

MECAP FC	TOULOUSE SA	Muret Auriol Synthé	Lu 29/01	20h00
AGATE FC	ASC CNES	Ramonville Hb	Ma 30/01	19h45

**Coupe de la Ligue : Poule 4 - Journée 3**

AS MATRA	LABEGE INTER FC	Balma Latécoère Hb	Je 01/02	20h30
FC POTO	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Ve 02/02	20h00

**SEMAINE 6 DU 05/02/2024 AU 10/02/2024****Coupe de la Haute-Garonne : Cadrage**

AS CNRS-CAES (F7)	SHADOCKS DE SEILH	Blagnac Baradels Syn	Ma 06/02	20h45
USEMA COLOMIERS	CHU TOULOUSE FC	Capitany Synthé	Me 07/02	20h15
TOULOUSE SA	AGATE FC	Argoulets St	Je 08/02	19h45
ALTRAN FOOT	CHIPIRONS OL	Blagnac Baradels Syn	Je 08/02	21h00

**Coupe de Printemps : Cadrage**

AS EVOTEC	BELLA BARBARIANS(F7)	Sordelo Hb	Me 07/02	19h45
AS ST-LOUP CAMMAS	FC POTO (F7)	St Loup Cammas Hb	Je 08/02	20h15
IO TEAM	AS MATRA 2	Sordelo Hb	Je 08/02	19h45

**RATTRAPAGES****Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : Premier tour (remis du 08/01/24)**

INTERNAT FC	ATHLETICO TOLOSA B	Fenouillet Plage Hb	Lu 05/02	20h00
ATHLETICO TOLOSA A	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Me 07/02	19h45

**Division : Promotion Excellence - Journée 3 aller (remis du 31/10/23)**

AS MATRA	ASC CNES	Balma Latécoère Hb	Je 08/02	20h30
----------	----------	--------------------	----------	-------

**Division : Promotion Excellence - Journée 6 aller (remis du 13/10/23)**

LABEGE INTER FC	SAINT ALBAN	Deyme Hb	Ve 09/02	20h00
-----------------	-------------	----------	----------	-------

**Division : Honneur - Journée 5 aller (remis du 13/12/23)**

ASFP LUSITANOS	SB FC LAUNAGUET	St Alban Coudon Hb	Me 07/02	20h30
----------------	-----------------	--------------------	----------	-------

**Division : Honneur - Journée 6 aller (remis du 07/12/23)**

NIMBA OT	AS DRT	<b>A définir</b>		
----------	--------	------------------	--	--

**Division : Promotion - Journée 7 aller (remis du 13/12/23)**

ASCA CONFLUENT LP Beaupuy Hb Me 07/02 20h15

**COUPE DE France AUGUSTE DELAUNE**

**Coupe de France Auguste Delaune : 1/16<sup>èmes</sup> de finale**

FC CANTOU'LOUSAIN FC UKRAINE (75) Tournefeuille Synthé Sa 10/02  
FORZA VIOLA FC AC VICTOR HUGO (94) **Remis**  
PASPORT AS ESTORIL (94) Fernand Sastre Synt Sa 10/02 19h00

**SEMAINE 7 DU 12/02/2024 AU 16/02/2024**

**RATTRAPAGES**

**Coupe de la Ligue : Poule 4 - Journée 1 (remis du 21/12/23)**

ASC CNES TOULOUSE SA Sordelo Hb Me 14/02 19h45

**Division : Excellence - Journée 3 aller (remis du 30/10/23)**

ATHLETICO TOLOSA B FC POTO **A définir**

**Division : Promotion Excellence - Journée 3 aller (remis du 30/10/23)**

SAINT-ALBAN ALTRAN FOOT St Alban Coudon Hb Lu 12/02 20h30

**Division : Promotion Excellence - Journée 3 aller (remis du 02/11/23)**

AGATE FC AJ SAINT-EXUPERY Sordelo Hb Je 15/02 19h45

**Division : Honneur - Journée 5 aller (remis du 29/11/23)**

ASFP LUSITANOS NIMBA OT St Alban Coudon Hb Me 14/02 20h30

**Division : Honneur - Journée 6 aller (remis du 04/12/23)**

SB FC LAUNAGUET INTERNAT FC Launaguet Hb Lu 12/02 20h00

**Division : Honneur - Journée 6 aller (remis du 07/12/23)**

FREESCALE IO TEAM Lardenne Synthé Me 14/02 19h45

**Division : Promotion - Journée 4 aller (remis du 13/11/23)**

AS ST-LOUP CAMMAS SOPRA STERIA FOOT St Loup-Cammas Hb Je 15/02 20h15

**SEMAINE 8 DU 19/02/2024 AU 23/02/2024**

**MATCH DE LA SELECTION**

SELECTION FSGT 31 FC POTO Lardenne Synthé Me 21/02 19h45

# INFOS COUPE A.DELAUNE

EQUIPES du FORZA VIOLA et CAPC (13).

